

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de **PORTÉ PUYMORENS**

Date de convocation  
Et d'affichage  
Le 07/04/2022

du douze avril deux mil vingt deux

**Sous la Présidence de M. MAURISSE Philippe**

**Présents** : BARRAL Anne, CHABBERT Pierre, FOSSEY Gérard,  
KOMAROFF Nicole, MAURISSE Philippe, OLIAS- -MARTY Hervé,  
ROUCAIROL Bernard, SARDA Colette

**Procurations** : AUGÉ Jean-Philippe à FOSSEY Gérard, ROBOAM Julie à  
BARRAL Anne

**Absents** : MICHEL Amandine

**Secrétaire de séance** : CHABBERT Pierre

Nombre de conseillers	
En exercice	11
Présents	08
Votants	10
Absents	01
Exclus	

**OBJET : VOTE DU BP 2022**

Monsieur le Maire prend la parole et expose au Conseil Municipal, le Budget Primitif 2022 de la Commune, en particulier les différentes opérations d'investissement envisagées sur l'exercice 2022.

Il est prévu :

- 845 880,82 € à la section de fonctionnement,
- 2 712 712,98 € à la section d'investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote le budget primitif à l'unanimité.

Le Maire  
Philippe MAURISSE

Le Maire,  
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours  
pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai  
de deux mois à compter de la présente notification.

Accusé de réception en préfecture  
066-216601476-20220412-D2022-18-DE  
Date de télétransmission : 13/04/2022  
Date de réception préfecture : 13/04/2022